





COLONNE S. CARSLY

LISTE DE PRIX VARIEE DE S. CARSLY

Etoffes à Robes... Etoffes à robes de fantaisie, 50 la verge... Etoffes à robes en tweed à effets, 160 la verge...

A propos de Manteaux

Gilets courts pour dames, 75c... Habits d'hiver pour dames, \$1.95... Colonnades d'hiver pour dames, \$2.90...

A propos de Costumes

Jerseys de couleur pour dames, 75c... Blouses avec perles pour dames, \$1.50... Blouses de bengaline pour dames, \$2.50...

A propos de Fourrures

Colonnades en phoque du Groenland pour dames, \$7.50... Toques en phoque de la Baïlique pour dames, 75c chaque...

A propos de Toiles

Essuie-mains Huckback, 3c chaque... Serviettes carronnées avec frange, 2c chaque... Essuie-mains damasés en toile, 4c chaque...

A propos de Tapis

Grands tapis en jute, 84c la verge... Carpets en jute, 77c chaque... Tapis laque, 21c la verge...

Habillements pour Petits Garçons

Habillements en serge pour petits garçons, 51c... Habillements en tweed pour petits garçons, \$1.15... Pardessus d'hiver pour petits garçons, \$1.00...

Articles de Messieurs

Cravates en soie pour Messieurs, 15c chaque... Bas d'hiver pour Messieurs, 7c la paire... Gants de lainé pour Messieurs, 2c la paire...

Linge de Dessous pour Messieurs

Linge de dessous à côtes, pour Messieurs, 46c le complet... Linge de dessous rayé pour Messieurs, 72c le complet...

Bas de Dames

Bas noirs de dames, 18c la paire... Corps en laine à côtes, de dames, 21c chaque... Corps en mérinos, de dames, 18c chaque...

Gants de Dames

Gants de kid pour dames, 30c la paire... Gantelots en cachemire, 18c la paire... Mittaines en cachemire pour dames, 16c la paire...

A Propos de Mouchoirs

Mouchoirs en lanon blanc, 2c chaque... Mouchoirs brodés blancs, 5c chaque... Mouchoirs à frange de soie, 5c chaque...

S. CARSLY

Grand Dépôt de la Chaussée d'Antin, 101 à 103, Paris. Téléphone: 211-11.

Thé et Café pendant tout ce mois, Chez S. CARSLY.

UN GRAND SUCCES UN GRAND SUCCES UN GRAND SUCCES UN GRAND SUCCES

La Grande Vente Annuelle à Bon Marché de S. CARSLY

Est un Grand Succès Est un Grand Succès

COMME C'EST TOUJOURS C'EST TOUJOURS

Nos Clients Epargneront Nos Clients Epargneront

DES MILLIERS DES MILLIERS

DE DOLLARS DE DOLLARS

pendant ce mois en venant choisir parmi notre stock de marchandises sèches à nos

PRIX REDUITS

Venez et venez de suite Chez S. CARSLY. Chez S. CARSLY.

pour toutes vos marchandises sèches.

S. CARSLY

Grand Dépôt de la Chaussée d'Antin, 101 à 103, Paris. Téléphone: 211-11.

SHILOH'S CURE

Guérit promptement les Rhumes, l'Enrouement, les Bronchites, le Catarrhe de la Voix, la Grippe, la Coqueluche et l'asthme.

Prenez un verre de Shiloh's Cure à la fois, et vous serez guéri en quelques heures.

Prenez un verre de Shiloh's Cure à la fois, et vous serez guéri en quelques heures.

Prenez un verre de Shiloh's Cure à la fois, et vous serez guéri en quelques heures.

Prenez un verre de Shiloh's Cure à la fois, et vous serez guéri en quelques heures.

Prenez un verre de Shiloh's Cure à la fois, et vous serez guéri en quelques heures.

Prenez un verre de Shiloh's Cure à la fois, et vous serez guéri en quelques heures.

Prenez un verre de Shiloh's Cure à la fois, et vous serez guéri en quelques heures.

Prenez un verre de Shiloh's Cure à la fois, et vous serez guéri en quelques heures.

Prenez un verre de Shiloh's Cure à la fois, et vous serez guéri en quelques heures.

Prenez un verre de Shiloh's Cure à la fois, et vous serez guéri en quelques heures.

Prenez un verre de Shiloh's Cure à la fois, et vous serez guéri en quelques heures.

Prenez un verre de Shiloh's Cure à la fois, et vous serez guéri en quelques heures.

Prenez un verre de Shiloh's Cure à la fois, et vous serez guéri en quelques heures.

Prenez un verre de Shiloh's Cure à la fois, et vous serez guéri en quelques heures.

Prenez un verre de Shiloh's Cure à la fois, et vous serez guéri en quelques heures.

Prenez un verre de Shiloh's Cure à la fois, et vous serez guéri en quelques heures.

Prenez un verre de Shiloh's Cure à la fois, et vous serez guéri en quelques heures.

Prenez un verre de Shiloh's Cure à la fois, et vous serez guéri en quelques heures.

Prenez un verre de Shiloh's Cure à la fois, et vous serez guéri en quelques heures.

Prenez un verre de Shiloh's Cure à la fois, et vous serez guéri en quelques heures.

Prenez un verre de Shiloh's Cure à la fois, et vous serez guéri en quelques heures.

Prenez un verre de Shiloh's Cure à la fois, et vous serez guéri en quelques heures.

Prenez un verre de Shiloh's Cure à la fois, et vous serez guéri en quelques heures.

Prenez un verre de Shiloh's Cure à la fois, et vous serez guéri en quelques heures.

Prenez un verre de Shiloh's Cure à la fois, et vous serez guéri en quelques heures.

Prenez un verre de Shiloh's Cure à la fois, et vous serez guéri en quelques heures.

Prenez un verre de Shiloh's Cure à la fois, et vous serez guéri en quelques heures.

Prenez un verre de Shiloh's Cure à la fois, et vous serez guéri en quelques heures.

Prenez un verre de Shiloh's Cure à la fois, et vous serez guéri en quelques heures.

Prenez un verre de Shiloh's Cure à la fois, et vous serez guéri en quelques heures.

Prenez un verre de Shiloh's Cure à la fois, et vous serez guéri en quelques heures.

Prenez un verre de Shiloh's Cure à la fois, et vous serez guéri en quelques heures.

Prenez un verre de Shiloh's Cure à la fois, et vous serez guéri en quelques heures.

Prenez un verre de Shiloh's Cure à la fois, et vous serez guéri en quelques heures.

Prenez un verre de Shiloh's Cure à la fois, et vous serez guéri en quelques heures.

Prenez un verre de Shiloh's Cure à la fois, et vous serez guéri en quelques heures.

Prenez un verre de Shiloh's Cure à la fois, et vous serez guéri en quelques heures.

Prenez un verre de Shiloh's Cure à la fois, et vous serez guéri en quelques heures.

Prenez un verre de Shiloh's Cure à la fois, et vous serez guéri en quelques heures.

FEUILLETON DU JOURNAL "LE MONDE"

LES QUATRE GASCONS

TROISIÈME PARTIE

XV

MÉROTTE DEVANT LES JUGES

—Non. Seulement, une fois la route trouvée, je n'étais guère avancé, car j'ignorais absolument de quel côté se trouvait Bordeaux.

—Prendre à droite c'était peut-être méconnaître de vous. Prendre à gauche, pouvait avoir le même résultat.

—Mais la Providence venait de me rendre un trop signalé service pour m'abandonner. A la garde de Dieu, je pris à gauche et je montai une longue côte. Mais c'est ici que commencent mes plus cruelles souffrances.

—Je n'avais pas fait quinze cents pas que je sentis mes forces m'abandonner. Ma tête devint plus lourde, mon sang battait les artères de tous les tempes avec la lourdeur de corps de maraton.

—Le temps à présent, me parvenait le corps et une sueur froide me envahissait. Ah! je n'étais pas au bout de mes peines. Quelque chose me disait que de mon prompt retour à Bordeaux, dépendait le salut d'Hermine. Ce mot de Nouvelle-Orléans, lancé par l'effrayé baron, me revenait toujours à l'esprit. Je me figurais que Mérotte avait l'intention de partir demain matin pour aller s'embarquer et je me raidissais contre la douleur qui devenait de plus en plus vive.

—Mais la force humaine a ses limites. La volonté peut dominer la matière, lorsque celle-ci est en état d'obéir. Par la volonté, je suis sûr de vaincre toujours le sommeil, je ne pouvais vaincre l'inanition à laquelle je succombais. Je finis, en effet, par tomber sur mes genoux.

—Pauvre Godofroy, murmura Tancredi.

—J'étais vaincu, cependant il me vint à l'idée de me reposer quelques instants et de reprendre ma route.

—Mais lorsque je me relevai, mes jambes étaient enkylosées et je n'avais plus de force. Je fis encore cinq cents pas et je retombai, puis, pour ne pas en avoir le démenti, je me traînai à quatre pattes pendant quelque temps et... je m'évanouis.

—Je ne sais combien de temps je restai étendu au milieu de la route. Quand je revins à moi, je sentis sur ma figure une haleine chaude et épaisse. Je regardai. C'était un cheval arrêté devant moi qui me flairait. Et avant que j'eusse le temps de faire une réflexion, je me sentis soulevé par deux bras vigoureux qui me remirent debout. Sur mes lèvres, un liquide brûlant vint me rafraîchir tout à fait et je bus avec avidité quelques gorgées d'eau-de-vie qui me rendirent l'élasticité et la vigueur. Après avoir remercié mon sauveur, un brave fermier qui m'a dit son nom, je lui demandai si j'étais loin de Bordeaux.

—A dix minutes de la porte du Médoc, me répondit-il.

—Je lui décrivis en quelques mots l'endroit où j'étais parti, et il m'apprit que c'était le château de Blanquefort. Muni de ces renseignements je le quittai, et un quart d'heure après j'arrivais à son état d'être au voyage.

—Quand Godofroy eut fini son récit la pendule marquait trois heures du matin. On entendait piaffer les chevaux des gendarmes dans la rue du Tour-Passé et déjà le commandant et M. de Quéryriès donnaient des signes d'impatience.

—Messieurs, dit le substitut, nous n'avons pas de temps à perdre si nous voulons cette fois arriver avant que l'oiseau soit déniché. Procédons donc par ordre. M. de Main-Hardy veut-il me permettre une ou deux questions?

—Trois, mon ami, si vous voulez.

—Vous croyez que c'est bien au château de Blanquefort que Mérotte vous avait mené.

—Je le crois, d'après la réponse que m'a fait le brave fermier à qui je dois d'avoir pu arriver jusqu'ici.

—Vous n'avez pas d'autre certitude? demanda le magistrat.

—Et puis je l'ai vu et je peux vous le décrire.

—Ah! cela vaut peut-être mieux. Parlez.

—C'est une construction assez désordonnée dont il ne reste guère plus que deux tours en ruine. Sur le devant des deux tours, de côté du chemin et sur un petit monticule, est une maisonnette plus moderne que le château.

—C'est parfaitement cela. Vous avez raison. Et vos états certains que la Mérotte est là avec mademoiselle Hermine de Gouilhac?

—Je suis sûr que hier, au soir à huit heures, elles y étaient encore.

—Et bien, messieurs, partez. Il va être trois heures et demie du matin et il nous faut bien une heure et demie pour nous rendre au château.

—Partons, dit Godofroy en se levant.

—Mais j'espère que vous n'allez pas venir, dit le commandant à Main-Hardy.

—Et pour quoi donc?

—Parce que vous êtes exténués, brisés, épuisés, presque morts de fatigue.

—Allons donc, allons donc, dit-il. Ce petit repos que j'ai fait tout à l'heure m'a rendu toute ma vigueur et je ne sens plus l'ombre de fatigue.

—Vous n'avez pas le droit de vous laisser commettre une imprudence.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

Pendant que le commandant fait ses préparatifs d'investissement nous entrons au château pour voir ce qui s'y passe.

Mérotte, qui avait si admirablement choisi ses ruines pour y camper une nuit seulement, avait réussi de se mettre en route au point du jour pour gagner Pauillac et donner des ordres en conséquence. Les deux hommes qui l'avaient accompagné à et qui devaient l'escorter jusqu'au port d'embarquement étaient deux espèces de scélérats, moitié complices et moitié domestiques, qui lui étaient dévoués absolument. Dans la journée qui précéda la nuit où se déroulent les événements que nous racontons, un de ces hommes était allé à Bordeaux pour obtenir de Judicel, le brigand qui nous avons entrevu, le faux passeport qui devait servir à Mérotte pour quitter la France. Cet homme avait cherché Judicel toute la journée et n'avait pu le rencontrer. Ce ne fut qu'à la nuit, et vers dix heures, qu'il parvint à le rejoindre chez lui. Le bandit fournit le passeport de Mérotte, au nom de madame Alvarès, et dit au messager:

—Rappelle à la baronne ce qu'elle m'a promis.

—Quoi donc? demanda l'homme.

—Cela ne te regarde pas. Seulement dis-lui: Judicel m'a prouvé de vous rappeler ce que vous lui avez promis. Elle comprendra.

—Très bien.

—Et maintenant, file. Tu n'as que le temps d'arriver à Pauillac pour partir avec elle avant le jour.

En prononçant ces derniers mots, Judicel montra la porte au messager de Mérotte. Celui-ci ne se fit pas répéter l'invitation et avança de quelques pas pour sortir. Mais au même moment, cette porte s'ouvrit avec fracas, et cinq gendarmes se précipitèrent dans la chambre.

Le messager de la baronne n'eut pas plus tôt aperçu les tricornes des gendarmes qu'avec une présence d'esprit incroyable il s'élança sur une échelle fort raide par où l'on montait dans un grenier, et il s'écria:

—Ah! misérable Judicel, tu nous a trahis.

Ce nom de Judicel éclaira les gendarmes qui s'emparèrent aussitôt du bandit et le garrottèrent. Cette besogne faite, ils voulurent prendre aussi l'autre personnage d'insouciance à juste titre d'être un gibier de potence. L'un d'eux se hasarda donc à escalader l'échelle par laquelle le messager de Mérotte s'était enfui. Mais au moment où il atteignait le trou de la trappe par où l'on accédait au grenier, deux mains puissantes l'arrêtaient l'échelle qui tomba lourdement avec son fardeau. Le malheureux gendarme faillit se tuer en s'élançant sur le carreau.

—Sacré tonnerre!! cria le brigadier. Gendarmes, le pistolet au poing, et que deux d'entre vous maintiennent l'échelle en équilibre, je vais monter le premier.

Cette fois le bon brigadier arriva sans encombre dans le grenier. Mais il eut beau fouiller dans tous les coins et recoins, il en fut pour ses frais. Le compagnon de Judicel avait déguerpé par une lucarne et, franchissant mares et fossés, il se dirigeait en droite ligne vers Cauderan, d'où il gagna le Boucaut et la route vers Blanquefort. Il était plus de quatre heures du matin lorsqu'il arriva au château. La Mérotte était déjà debout et l'attendait.

—Tu as mis bien longtemps, lui dit-elle.

—Judicel est pincé, répondit l'homme pour expliquer son retard.

—Ah! dit simplement la négresse. Et un sourire vint fléchir sa lèvres. C'est un malin, dit-elle. Au reste, son compte est bon, si on le tient. Il a de trop jolies choses à son avoir pour se rebeller.

—Bah! dit l'homme, je ne faisais pas beaucoup de plus, notre part du gâteau sera plus grosse.

—C'est ce que j'ai dit, murmura Mérotte en jetant sur l'homme un regard railleur.

—Voilà le passeport.

—C'est encore heureux qu'il ait eu le temps de te le donner.

—Que fastidie faire?

—Préparer les deux voitures. Dans l'une d'elles, tu trouveras une malice perdue de trous, tu y enfonceras...

—Le palatin, c'est bon.

—Oui. Tu conduiras celle où je serai, Louise conduira l'autre.

—Et la petite?

—Je lui ferai boire quelques choses qui l'enfermera pour toute la route. Elle ne s'éveillera qu'en mer. N'oubliez rien, et faites vite. Judicel pourrait parler et nous serions revenus de notre voyage.

—N'ayez pas peur. En un tour de main je vais boucler ce Godofroy dans sa malice. Pour le reste, je demande dix minutes.

Cela dit, l'homme s'élança vers la tour où avait été enfermé Godofroy. Mais quelle ne fut pas sa stupeur en s'apercevant que le cadavre dans une cage et qu'il n'y avait plus de Godofroy.

—Ah! mille Dieux! s'écria le bandit, voilà qui ne va pas faire rire la vieille, et pourtant il faudra bien lui annoncer.

Comme le bon homme prononçait cette phrase, son compagnon, le conducteur de l'autre voiture, Louise arriva mais qu'as-tu donc?

—Julie, tu ne sais pas, toi?

—Quoi donc?

—Le Godofroy, le palatin, comme dit la vieille?

—Et bien?

—Et bien! envolé, évanoui, disparu comme une mouscade.

—Ah! Dieu vivant!

(A suivre)

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

—Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet.

Le Dernier Evenement Social c'est l'Avenement des Cigarettes Marquise, 10c Impérial, - 5c

Wanamaker de Philadelphie

DIRECTEURS: HON. ALPHONSE DESJARDINS, President. J. B. WOOD, Vice-Prés. et Directeur-Gérant.

THE HOLMES Electric Protection Co., pour le Canada, Limitée

Bureau; 163 rue St-Jacques

BANQUES: Union Bank of Canada, Merchants Bank of Halifax, W. E. E. Bank, etc.

MARCHANDS: Greenhalghs, Son & Co., J. G. Mackenzie & Co., etc.

BIJOUTERIES: Simpson, Hall, Miller

EXTRA

LA TEMPERATURE
Probabilités pour les Prochains 24 Hrs.
TORONTO, Ont., 17 — 11.30 a. m.
Vents modérés Beau temps et un peu plus froid.

L'HON. M. TASSE

Ses obsèques à Notre-Dame
L'hon. M. Tassé est mort ce matin vers six heures.
Il y avait trois jours qu'il était sans connaissance. M. l'abbé Collin, supérieur du séminaire de St-Sulpice était à son chevet. Quand la fin est arrivée, M. Collin a récité les prières dernières.

M. Fabien Vanasse n'a pas encore

accepté de se porter candidat dans Yamaska.
L'hon. M. Vanasse n'a pas encore accepté de se porter candidat dans Yamaska.

Les canadiens de Danielsonville,

Connecticut, vont demander à Mgr Stoll de leur donner un curé de leur nationalité.
Les canadiens de Danielsonville, Connecticut, vont demander à Mgr Stoll de leur donner un curé de leur nationalité.

L'Association des Instituteurs Catholiques

donnera sa centième conférence à l'École Normale Jacques-Cartier, le 24 Janvier prochain.
L'Association des Instituteurs Catholiques donnera sa centième conférence à l'École Normale Jacques-Cartier, le 24 Janvier prochain.

La Cour Suprême a décerné hier,

à la législature locale n'avaient pas le droit de prohiber la vente des liqueurs alcooliques. Le juge Fournier dissident.
La Cour Suprême a décerné hier, à la législature locale n'avaient pas le droit de prohiber la vente des liqueurs alcooliques. Le juge Fournier dissident.

On dit à l'archevêché que le correspondant

de l'Electeur s'est mis en devoir dans l'œil en déclarant que Mgr Fabre n'a pas été à Halifax parce que l'invitation aux obsèques de Sir John n'était pas rédigée dans les formes.
On dit à l'archevêché que le correspondant de l'Electeur s'est mis en devoir dans l'œil en déclarant que Mgr Fabre n'a pas été à Halifax parce que l'invitation aux obsèques de Sir John n'était pas rédigée dans les formes.

ON VA ARRÊTER

Ceux qui jettent du sel et du sable
Sur la voie des tramways
Depuis l'opinion de l'avocat de la cité, M. Rouer Roy, le seul moyen légal d'y faire à tout empêcher la compagnie des tramways de réparer du sel ou du sable sur ses rails, est de poursuivre pour nuisance publique. C'est ce qu'on a résolu de faire au département de la voirie et les inspecteurs ont reçu ordre d'arrêter tous ceux qui emploient de la compagnie qui seront surpris jetant de ces matières sur la voie. Ce n'est sans doute que de la frime, mais que voulez-vous ?

ELLE EST BIGAME

L'abbé Marre a célébré le mariage
On a célébré, ce matin, en cour de police, l'annulation des mariages de Louis Beauchamp et Louis Pelletier accusés de bigamie.
On sait que la femme Beauchamp a été assaillie, dimanche, par son mari, St-Arnaud, parce qu'elle lui était infidèle.
A la suite de cette affaire, lundi dernier, la femme Beauchamp a dit qu'elle s'était mariée une seconde fois, il y a trois semaines, à Pégisio Notre-Dame, avec Pelletier. Ce matin, l'abbé Marre, P. S. S., assistant curé de Notre-Dame, est venu en cour de police déclarer qu'il avait célébré le mariage de la femme Beauchamp avec le nommé Pelletier.
L'enquête se continue. M. W. A. Baker, récemment reçu avocat, a été retenu pour la défense de la femme Beauchamp.

IVROGNE ET MENDIANT

Michael McElhann, journaliste, a été condamné à \$5 d'amende ou 2 mois pour ivresse et mendicité sur la rue Craig.
Michael McElhann, journaliste, a été condamné à \$5 d'amende ou 2 mois pour ivresse et mendicité sur la rue Craig.

CESSION DE BIENS

Monsieur Albert E. de Lorimier, avocat, a été nommé par le tribunal à l'administration de la succession de Louis Leroux, commerçant, de cette ville. Celui-ci a fait aujourd'hui cession de ses biens. Son passif s'est élevé à \$15,000.
Monsieur Albert E. de Lorimier, avocat, a été nommé par le tribunal à l'administration de la succession de Louis Leroux, commerçant, de cette ville. Celui-ci a fait aujourd'hui cession de ses biens. Son passif s'est élevé à \$15,000.

PLUS D'APPLICATION

M. Archambault, greffier du bureau des licences, dit qu'après samedi, le 19 courant, il ne recevra plus d'application des épiciers. Samedin étant le dernier jour, son bureau restera ouvert jusqu'à cinq heures de l'après-midi.
M. Archambault, greffier du bureau des licences, dit qu'après samedi, le 19 courant, il ne recevra plus d'application des épiciers. Samedin étant le dernier jour, son bureau restera ouvert jusqu'à cinq heures de l'après-midi.

DEMONSTRATION BELLEUSE

Il y aura dimanche le 27 courant à l'Église St-Pierre, rue Visitation, à 7 heures p.m., un sermon sur la charité, par un prédicateur distingué, par son éloquence bien connue, et suivi de la brochure, dans laquelle la Société St-Vincent de Paul, conférence St-Marie.
Il y aura dimanche le 27 courant à l'Église St-Pierre, rue Visitation, à 7 heures p.m., un sermon sur la charité, par un prédicateur distingué, par son éloquence bien connue, et suivi de la brochure, dans laquelle la Société St-Vincent de Paul, conférence St-Marie.

CHEZ LES ARCHITECTES

Après le dîner mensuel de l'Association des Architectes, qui a eu lieu hier soir, au City Club, les membres de l'Association ont procédé à leurs élections dans la "New-York Hall", où une conférence très intéressante et instructive sur "Les trois cathédrales de Saint-Paul, à Londres", fut faite par Mgr Andrew T. Taylor, F. R. S. A., accompagné de nombreux dessins des anciennes et nouvelles cathédrales. Après discussion par l'assemblée, sous la présidence de M. J. Nelson, M. J. Z. R. a proposé, secondé par M. W. A. Oran, qu'un vote de remerciement soit adressé au conférencier.
Après le dîner mensuel de l'Association des Architectes, qui a eu lieu hier soir, au City Club, les membres de l'Association ont procédé à leurs élections dans la "New-York Hall", où une conférence très intéressante et instructive sur "Les trois cathédrales de Saint-Paul, à Londres", fut faite par Mgr Andrew T. Taylor, F. R. S. A., accompagné de nombreux dessins des anciennes et nouvelles cathédrales. Après discussion par l'assemblée, sous la présidence de M. J. Nelson, M. J. Z. R. a proposé, secondé par M. W. A. Oran, qu'un vote de remerciement soit adressé au conférencier.

FLYNN HUE

Maggie s'est parjurée
Rencontre de la mère et de la fille
La cause de Maggie Connell et du détective Flynn attire une foule de curieux en cour de police. Ce matin, le juge Dugas a rendu son verdict à la salle d'audience étonné de la façon dont les deux parties ont vu arriver les deux prisonniers au palais de justice. Si on en juge par l'attitude de Flynn et de Maggie Connell, on croit que le public porte à cette affaire, le procès actuel promet d'être aussi intéressant que celui des détectives Fahey, Bureau et Naegeli, en 1893. Ce matin, en cour de police, la jeune fille, Maggie Connell et le détective Flynn ont comparu devant le juge Desnoyers, Tillie alias Maggie Connell a plaidé coupable à l'accusation de parjure. Lorsque le juge Desnoyers a demandé à Flynn s'il était coupable d'une accusation de même nature il a répondu non-coupable. M. W. A. Weir comparait pour l'accusé. On a immédiatement procédé à l'enquête préliminaire dans la chambre oratoire du juge Desnoyers. Les avocats des deux parties et les journalistes seuls sont admis dans la pièce. Il y eut toute une scène dans la chambre du juge lorsque Tillie s'est rencontrée avec sa mère et sa sœur. Tillie s'est jetée dans les bras de sa mère en s'écriant: "Oh maman, j'avais su ce que je fais j'aurais jamais agi comme je l'ai fait". La mère qui pleurait de désespoir de consoler sa fille. Après quelques instants donnés aux larmes, on commença l'enquête. M. Letest-Évoat de la poursuite. Le premier témoin entendit que la mère de Tillie qui possédait le certificat de mariage de Tillie. Son témoignage est le même qu'elle a donné en cour de police. La sœur aînée de Tillie corrobore le témoignage de sa mère et déclare que la jeune fille est sa parente. Maggie alias Tillie Connell l'accusée est ensuite entendue comme témoin de la couronne. Elle déclare que c'est Flynn qui lui a proposé de parjurer en lui disant de dire qu'elle était sa fille légitime. A midi, l'enquête s'est ajournée à deux heures et demie. Maggie Connell paraît très affoiblie. Elle porte un costume noir et un voile de la même couleur. Madame Connell et M. Letest-Évoat sont sous la surveillance du grand constable Bissonnette. La mère de Tillie est malade et c'est pour cette raison qu'elle terminera aussitôt que possible. Lorsque Flynn est parti du Palais de Justice, hier après-midi, il y avait environ deux cents personnes qui l'ont vu embarquer dans la fourgonnette de la prison. On l'a vu dans la foule et il a été encore entendu ce matin au même endroit pour le voir arriver au Palais. La femme de Flynn suit attentivement l'enquête. Flynn a été remercié de ses services par la compagnie de St-George Tronc. Les officiers de la compagnie ont été excessivement surpris de voir un homme et une femme. C'était M. St-Germain qui voulait mettre une femme à la porte. M. John Chaffers, l'avocat de la femme, a dit qu'il appellerait le constable Mercier et la mégère a été conduite au poste où elle a donné son nom, Amanda Ayotte, rue Notre-Dame. M. John Chaffers a été condamné à \$5 d'amende ou un mois par le record.

ON VEUT PRÉVENIR LES ACCIDENTS

L'horrible catastrophe qui vient d'arriver à Butte, Montana, catastrophe dans laquelle la brigade entière comprenant 75 hommes a péri, a réveillé nos autorités municipales. Il n'y a pas de doute que de la poudre, de la dynamite et autres matières explosibles, se transportent par les rues de la ville et sont emmagasinées dans nombre d'établissements. Il y a cependant des lois protectrices sur certains points. Sont-elles suffisantes? C'est très peu probable. Le chef Benoit a résolu de faire une enquête à ce sujet, et il a chargé, aujourdhui, le sous-chef Benningham, ainsi que l'inspecteur des bâtiments, M. Jacroix, d'examiner la chose. Comme on le voit, c'est une question qui plus haut intérêt puisqu'il s'agit de la protection de la vie des citoyens.
L'horrible catastrophe qui vient d'arriver à Butte, Montana, catastrophe dans laquelle la brigade entière comprenant 75 hommes a péri, a réveillé nos autorités municipales. Il n'y a pas de doute que de la poudre, de la dynamite et autres matières explosibles, se transportent par les rues de la ville et sont emmagasinées dans nombre d'établissements. Il y a cependant des lois protectrices sur certains points. Sont-elles suffisantes? C'est très peu probable. Le chef Benoit a résolu de faire une enquête à ce sujet, et il a chargé, aujourdhui, le sous-chef Benningham, ainsi que l'inspecteur des bâtiments, M. Jacroix, d'examiner la chose. Comme on le voit, c'est une question qui plus haut intérêt puisqu'il s'agit de la protection de la vie des citoyens.

CHEZ LE GOUVERNEUR

Une délégation des étudiants en médecine rend visite à Lord et Lady Aberdeen
Hier après-midi, une délégation des étudiants en médecine de Laval, composée de MM. L. A. Gagnier, président, L. A. Daudelin, J. B. A. Quintal, H. Pelletier, E. Pelletier, s'est rendue chez notre gouverneur, à la résidence de la rue Sherbrooke, à l'abbaye d'Aberdeen pour remercier les jeunes visiteurs avec leur courtoisie accueillante et n'ont pas caché le plaisir que leur causait ce témoignage de respect venant de l'Université Laval. Invités à accepter le patronage de la séance du 23 janvier au Monument National, leurs Excellences ont répondu qu'elles étaient dans la triste nécessité de refuser vu qu'elles devaient assister à un dîner. Toutefois lord Aberdeen a déclaré qu'il ferait tout son possible pour arranger les choses à l'amiable.

LA MORGUE

On refuse les offres de la Cold Storage Co.
A la réunion du comité d'hygiène tenue hier, on a renouvelé le bail avec M. Dumaine, pour l'entretien de la morgue. La Montreal Cold Storage & Freezing Company s'est engagé à tenir cet établissement public d'après tous les systèmes modernes, pourvu qu'on lui accorde l'eau gratuitement, mais cette soumission n'a pas été acceptée par le comité d'hygiène. Cette compagnie paie \$100 d'eau par année et il aurait fallu renoncer à ce montant, tandis que M. Dumaine ne demande que \$200 par année. Le Dr. J. M. Boussole, qui part pour l'Europe aujourdhui, a été nommé médecin officiel de la ville pour aller étudier le système du Dr Roux concernant le traitement de la diphtérie par l'anti-toxine. Cette commission, cependant, ne lui donne aucune rémunération.

APRES LA DISCUSSION

Vient la police
Vers sept heures, hier soir, il y avait environ deux cents personnes rassemblées vis-à-vis le restaurant de M. St-Germain, rue St-Dominique & Front St. On y entendait une discussion très animée entre un homme et une femme. C'était M. St-Germain qui voulait mettre une femme à la porte. M. John Chaffers, l'avocat de la femme, a dit qu'il appellerait le constable Mercier et la mégère a été conduite au poste où elle a donné son nom, Amanda Ayotte, rue Notre-Dame. M. John Chaffers a été condamné à \$5 d'amende ou un mois par le record.

APRES LE BAL

Action contre la ville de Maison-neuve
Damase Benoit, hôtelier de Maison-neuve, poursuit la municipalité de cette ville pour dommages-intérêts au montant de \$5,000. On se rappelle les arrestations qui ont eu lieu le 13 décembre dernier à l'hôtel que tient le demandeur. Il prétend aujourdhui que la police de la ville a manqué de diligence, et que la patrouille de Montréal mandée par celle-ci, a empoigné des danseurs paisibles au lieu de mettre la main sur les vrais coupables. Cette arrestation aurait, parait-il, fait tort à son établissement en lui enlevant sa réputation d'hôtel bien tenu et respectable. M. John Chaffers, l'avocat de Benoit, doit prendre encore trois actions basées sur des épaves de la soirée du 18 décembre.

RESTAURANT OCCIDENTAL

Plats du jour — Beef à la mode, morue à la provençale. Magnifiques escargots de Bourgogne.
En travaillant dans un moulin à Portneuf, P. Q., Joseph Olli, 294 rue St-Catherine, a eu une main broyée par la chute d'un billot. Olli a été admis à l'hôpital Notre-Dame ce matin, où sa blessure a été pansée.

ENQUETE DAVIS-LAFORÊST

Pas mille dollars
Daniel Donnelly avait intenté une action d'un millier de dollars à la cité de Montréal, au sujet d'un incendie par suite de l'exhaussement du niveau de la rue Murray. L'hon. juge Duberly, qui avait entendu la cause, lui a accordé une indemnité de \$225.

LE CARNAVAL

On se prépare à la fête de Boncherville
Charmante fête avait hier à Boncherville. Les amis que M. Victor Normandin, notaire de l'endroit, compte tant dans sa municipalité que dans la paroisse, se sont réunis chez lui et lui ont offert leurs souhaits de fête. M. Normandin célébrait ses noces de ferbiacre. Il fut de dire sa charmante hospitalité que M. et Mme Normandin ont offerte à leurs amis. De jolis discours, de beaux cadeaux, de la franche gaieté étaient au programme. M. l'abbé Arthur Desjardins a fait un bijou de discours. "Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet."

LA DYNAMITE

Une enquête sur le sujet
On veut prévenir les accidents
L'horrible catastrophe qui vient d'arriver à Butte, Montana, catastrophe dans laquelle la brigade entière comprenant 75 hommes a péri, a réveillé nos autorités municipales. Il n'y a pas de doute que de la poudre, de la dynamite et autres matières explosibles, se transportent par les rues de la ville et sont emmagasinées dans nombre d'établissements. Il y a cependant des lois protectrices sur certains points. Sont-elles suffisantes? C'est très peu probable. Le chef Benoit a résolu de faire une enquête à ce sujet, et il a chargé, aujourdhui, le sous-chef Benningham, ainsi que l'inspecteur des bâtiments, M. Jacroix, d'examiner la chose. Comme on le voit, c'est une question qui plus haut intérêt puisqu'il s'agit de la protection de la vie des citoyens.

CHEZ LE GOUVERNEUR

Une délégation des étudiants en médecine rend visite à Lord et Lady Aberdeen
Hier après-midi, une délégation des étudiants en médecine de Laval, composée de MM. L. A. Gagnier, président, L. A. Daudelin, J. B. A. Quintal, H. Pelletier, E. Pelletier, s'est rendue chez notre gouverneur, à la résidence de la rue Sherbrooke, à l'abbaye d'Aberdeen pour remercier les jeunes visiteurs avec leur courtoisie accueillante et n'ont pas caché le plaisir que leur causait ce témoignage de respect venant de l'Université Laval. Invités à accepter le patronage de la séance du 23 janvier au Monument National, leurs Excellences ont répondu qu'elles étaient dans la triste nécessité de refuser vu qu'elles devaient assister à un dîner. Toutefois lord Aberdeen a déclaré qu'il ferait tout son possible pour arranger les choses à l'amiable.

LA MORGUE

On refuse les offres de la Cold Storage Co.
A la réunion du comité d'hygiène tenue hier, on a renouvelé le bail avec M. Dumaine, pour l'entretien de la morgue. La Montreal Cold Storage & Freezing Company s'est engagé à tenir cet établissement public d'après tous les systèmes modernes, pourvu qu'on lui accorde l'eau gratuitement, mais cette soumission n'a pas été acceptée par le comité d'hygiène. Cette compagnie paie \$100 d'eau par année et il aurait fallu renoncer à ce montant, tandis que M. Dumaine ne demande que \$200 par année. Le Dr. J. M. Boussole, qui part pour l'Europe aujourdhui, a été nommé médecin officiel de la ville pour aller étudier le système du Dr Roux concernant le traitement de la diphtérie par l'anti-toxine. Cette commission, cependant, ne lui donne aucune rémunération.

APRES LA DISCUSSION

Vient la police
Vers sept heures, hier soir, il y avait environ deux cents personnes rassemblées vis-à-vis le restaurant de M. St-Germain, rue St-Dominique & Front St. On y entendait une discussion très animée entre un homme et une femme. C'était M. St-Germain qui voulait mettre une femme à la porte. M. John Chaffers, l'avocat de la femme, a dit qu'il appellerait le constable Mercier et la mégère a été conduite au poste où elle a donné son nom, Amanda Ayotte, rue Notre-Dame. M. John Chaffers a été condamné à \$5 d'amende ou un mois par le record.

APRES LE BAL

Action contre la ville de Maison-neuve
Damase Benoit, hôtelier de Maison-neuve, poursuit la municipalité de cette ville pour dommages-intérêts au montant de \$5,000. On se rappelle les arrestations qui ont eu lieu le 13 décembre dernier à l'hôtel que tient le demandeur. Il prétend aujourdhui que la police de la ville a manqué de diligence, et que la patrouille de Montréal mandée par celle-ci, a empoigné des danseurs paisibles au lieu de mettre la main sur les vrais coupables. Cette arrestation aurait, parait-il, fait tort à son établissement en lui enlevant sa réputation d'hôtel bien tenu et respectable. M. John Chaffers, l'avocat de Benoit, doit prendre encore trois actions basées sur des épaves de la soirée du 18 décembre.

RESTAURANT OCCIDENTAL

Plats du jour — Beef à la mode, morue à la provençale. Magnifiques escargots de Bourgogne.
En travaillant dans un moulin à Portneuf, P. Q., Joseph Olli, 294 rue St-Catherine, a eu une main broyée par la chute d'un billot. Olli a été admis à l'hôpital Notre-Dame ce matin, où sa blessure a été pansée.

ENQUETE DAVIS-LAFORÊST

Pas mille dollars
Daniel Donnelly avait intenté une action d'un millier de dollars à la cité de Montréal, au sujet d'un incendie par suite de l'exhaussement du niveau de la rue Murray. L'hon. juge Duberly, qui avait entendu la cause, lui a accordé une indemnité de \$225.

LE CARNAVAL

On se prépare à la fête de Boncherville
Charmante fête avait hier à Boncherville. Les amis que M. Victor Normandin, notaire de l'endroit, compte tant dans sa municipalité que dans la paroisse, se sont réunis chez lui et lui ont offert leurs souhaits de fête. M. Normandin célébrait ses noces de ferbiacre. Il fut de dire sa charmante hospitalité que M. et Mme Normandin ont offerte à leurs amis. De jolis discours, de beaux cadeaux, de la franche gaieté étaient au programme. M. l'abbé Arthur Desjardins a fait un bijou de discours. "Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet."

CE N'EST PAS VRAI

Le juge Dugas n'a pas calomnié les Canadiens
Il se plaint des journalistes anglais
Le juge Dugas, siégeant en cour de police, ce matin, a attiré l'attention des journalistes sur certain rapport publié hier sur les affaires de cette cour. Il s'est adressé spécialement aux reporters anglais. Un confrère disait, ce matin, que le savant magistrat avait déclaré en prononçant la condamnation de Marcotte, accusé d'avoir assailli le constable Riopelle que les Canadiens-français buvaient trop. Le juge Dugas n'a jamais dit cela. Il a dit que la boisson était la cause de presque toutes les offenses qui se commettent, mais il n'a jamais fait la remarque que les Canadiens-français buvaient trop et qu'ils ne pouvaient pas s'amuser sans boire. Parlant des remarques faites par le juge Dugas à Flynn, certains journaux anglais ont rapporté que le juge Dugas avait dit que Flynn était un misérable. Cela n'est pas vrai. Le juge Dugas n'a jamais dit que Flynn s'est parjuré la société sera déshonorée d'un misérable. Le juge Dugas va demander un sursis de donner aux reporters des places convenables de cour de police, afin que les journalistes ne fassent pas d'erreur en rapportant ce qui se passe en cour de police.

NOUVEAUX EVEQUES

Choisis par Léon XIII
Sur la proposition de la Propagande, le Saint-Père vient de faire les nominations suivantes: Vicariat apostolique de Hong-Kong, Révérend P. Piazzi, du diocèse de Bergame; Siège épiscopal de Jassy (Moldavie), R. P. Dominique Jaquet, conventuel du diocèse de Fribourg, (Suisse); Vicariat apostolique d'Amoy (Chine), Révérend Père Etienne Sanchez de las Peras dominicain, du diocèse de Pamplune; Siège épiscopal de Galle (Ceylan), R. P. Joseph Van Breda, jésuite belge; Vicariat apostolique de la Victoria Nyanza méridionale, R. P. Antonia Guillemin, du diocèse de Lyon, missionnaire de Notre-Dame d'Arlu; Siège épiscopal de Nicopolis (Bulgarie), Révérend P. Henri Daicot, Passioniste, né à Paris; Siège épiscopal de Saint-Jean de Terrebonne, Révérend P. Hilaire Houart, actuellement vicar apostolique de Saint-Georges; Archevêché de Saint-Boniface (Canada), Révérend Louis-Philippe Langlois, des Oblats de Marie-Immaculée; En coadjuteur de l'évêché d'Elphin (Irlande) R. P. Sean Clancy, du même diocèse; Mgr Martin Mary, transféré de l'évêché de Saint-Jean de Terrebonne (Québec) à celui de Saint-Georges; Mgr Jean O'Reilly, évêque de Port-Auguste, transféré au siège archiepiscopal d'Adélaïde (Australie).

LA BROOKLYN

Les dernières nouvelles de la grève sont rassurantes
Brooklyn, N. Y., 17 — A part une attaque de grippe, le matin presque tous les trains sur les différentes lignes circulaient librement. Le maire Schermer a demandé aux présidents des compagnies de tramways de constituer un comité pour empêcher de se compromettre les grévistes.

LES ANARCHISTES

Sont soupçonnés d'être les meurtriers
Rome, 17 — Signor Celli, procureur général de la province de Milan a été trouvé ce matin assassiné dans son bureau. Le corps était horriblement mutilé. On se portait à croire que les anarchistes sont les auteurs de ce crime.

LE CARNAVAL

On se prépare à la fête de Boncherville
Charmante fête avait hier à Boncherville. Les amis que M. Victor Normandin, notaire de l'endroit, compte tant dans sa municipalité que dans la paroisse, se sont réunis chez lui et lui ont offert leurs souhaits de fête. M. Normandin célébrait ses noces de ferbiacre. Il fut de dire sa charmante hospitalité que M. et Mme Normandin ont offerte à leurs amis. De jolis discours, de beaux cadeaux, de la franche gaieté étaient au programme. M. l'abbé Arthur Desjardins a fait un bijou de discours. "Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet."

LES ANARCHISTES

Sont soupçonnés d'être les meurtriers
Rome, 17 — Signor Celli, procureur général de la province de Milan a été trouvé ce matin assassiné dans son bureau. Le corps était horriblement mutilé. On se portait à croire que les anarchistes sont les auteurs de ce crime.

LE CARNAVAL

On se prépare à la fête de Boncherville
Charmante fête avait hier à Boncherville. Les amis que M. Victor Normandin, notaire de l'endroit, compte tant dans sa municipalité que dans la paroisse, se sont réunis chez lui et lui ont offert leurs souhaits de fête. M. Normandin célébrait ses noces de ferbiacre. Il fut de dire sa charmante hospitalité que M. et Mme Normandin ont offerte à leurs amis. De jolis discours, de beaux cadeaux, de la franche gaieté étaient au programme. M. l'abbé Arthur Desjardins a fait un bijou de discours. "Faites essai des cigarettes Southern Straight Cut. 10 cts le paquet."

SOUSCRIPTIONS

Demandées par le maire Pour les pauvres
Le maire Villeneuve fait aujourdhui appel à tous les philanthropes capitalistes, directeurs de grandes compagnies, et les prie de vouloir bien lui adresser des fonds pour venir en aide aux sans-travail. Il a déjà reçu un certain montant et il espère que le public fera preuve, à l'avenir, de générosité et de bonne volonté. Les sommes reçues seront distribuées par un comité nommé à cet effet. Notre premier magistrat avait songé, d'abord, à convoquer pour demain, au Board of Trade une assemblée des principaux hommes d'affaires de Montréal qui donneraient de l'ouvrage et soulageraient la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de leur donner de l'ouvrage et soulager la misère, mais il a renoncé à cette idée, parce que, contrairement à ses idées on voulait que cette assemblée eût lieu à l'hôtel de ville. On a donc décidé qu'il était tout à fait inutile de convoquer les hommes d'affaires de Montréal, et de